

L'immigration huguenote en Allemagne au XVII^{ème} siècle

D'abord une remarque personnelle : je me suis toujours méfié des "grands hommes", en particulier des grands conquérants. Les "ravageurs de provinces" comme les appelait Voltaire. Alexandre, César, Charlemagne, Napoléon, Staline, Mao...

Il y en a un pour qui c'est particulièrement vrai : Vous avez reconnu le portrait de Louis XIV par Hyacinthe Rigaud. Arrogance vaniteuse du "roi soleil"... qui n'a pas toujours été brillant.

- x "Grand siècle", le protecteur des arts et des lettres – du moins tant qu'ils le glorifiaient - , le rayonnement de la langue et de la culture françaises, une administration relativement efficace, dans le cadre d'un pouvoir absolu ("L'État, c'est moi").
- x Il a laissé une France certes prestigieuse, mais endettée et profondément inégalitaire ; des guerres ruineuses et inutiles, une paysannerie affamée et accablée d'impôts (une fête = un nouvel impôt), une noblesse pleine de morgue, tous les ferments d'une future révolution.
Voir "*Que la fête commence*" de Bertrand Tavernier



Et surtout l'une des plus grandes fautes politiques et économiques de l'histoire de France :

la révocation de l'Édit de Nantes (1685), acte

totalitaire s'il en est, puisqu'il s'en prend directement à la vie privée et à la liberté de penser.

Celles et ceux qui ne prient pas comme le souverain absolu sont contraints de s'aligner, sinon c'est les galères, la clandestinité ou l'exil.

Article "Réfugié" de l'Encyclopédie de Diderot & D'Alembert : « Louis XIV, en persécutant les protestants, a privé son royaume de près d'un million d'hommes industriels. »

"Huguenots" vient de l'allemand **Eidgenossen**, conjurés, c'est à dire qui ont juré ensemble, qui sont liés par un serment. Protestants français, essentiellement calvinistes. Le terme officiel est alors "**religionnaires**", c'est à dire membres de la "religion prétendue réformée" (RPR).

La révocation de l'Édit de Nantes faisait des protestants des étrangers dans leur propre pays.

Beaucoup ont donc fui le pays qui les persécutait, et ces **étrangers** ont largement contribué au développement culturel et économique des pays qui les ont accueillis.

On retrouve donc deux acceptions du concept d'"étranger" :

- x le paria, marginalisé et persécuté, pour des motifs politiques ou religieux ;
- x le porteur de sang neuf, facteur d'enrichissement.

Je vais maintenant développer ces deux manières de voir l'étranger, ce qui m'amènera à l'Allemagne (pas encore unifiée), qui a été l'un des premiers pays à bénéficier de cette fuite des cerveaux.

Plan :

- 1) La fin des guerres de religion dans l'Empire et en France.
- 2) L'Édit de Nantes (1598) et le premier refuge huguenot.
- 3) La révocation (1685) et le grand refuge.
- 4) L'accueil en Hesse et en Prusse.

En deuxième partie, les conséquences plus récentes de cette immigration.

Tout était parti de Saxe, le 31 octobre 1517, lorsque le moine augustinien Martin Luther avait placardé ses 95 thèses sur la porte de l'église de la Toussaint de Wittenberg en Saxe. Ci-contre portrait de Luther par Lucas Cranach (1528). La contestation de l'hégémonie papale et de la corruption romaine s'est ensuite répandue comme une traînée de poudre à l'ensemble de l'Europe (Jean Calvin en France, Ulrich Zwingli en Suisse, Henry VIII en Angleterre, etc.), entraînant une série de guerres de religion.



Dans l'Empire :

Dans la partie germanique de l'Empire de Charles Quint, dès la condamnation de Luther pour hérésie par la diète de Worms (1521) :

- x guerre des paysans (1524-1526), sur une base à la fois sociale et religieuse, qui se termine par le ralliement de Luther au pouvoir des Princes ;
- x révolte des anabaptistes de Munster (1533-1535), qui fondent un éphémère "royaume théocratique" autour de Jean de Leyde ;
- x guerre de la ligue de Smalkade (1545-1547) entre le très catholique Charles Quint et les princes protestants (Saxe et Hesse), qui s'est terminée par la sanglante bataille de Mühlberg (25 avril 1547).

Chaque fois, dévastations, pillages et massacres.

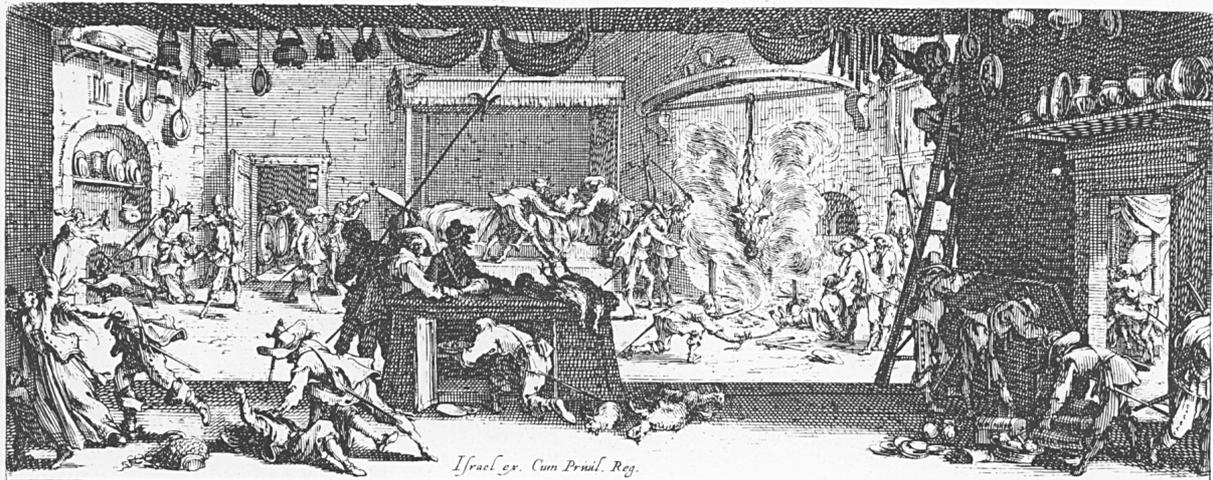
Les guerres de religion sont toujours des "guerres totales". Il ne s'agit pas seulement de conquérir un territoire, mais d'éradiquer les adeptes de la religion adverse.

La paix d'Augsbourg (1555) apporta une accalmie relative (*cujus regio, ejus religio*), mais marqua aussi l'échec de la politique de Charles Quint - un Empire unifié et catholique -, qui abdiqua et se retira au couvent de Yuste en Espagne. Son empire "sur lequel le soleil ne se couche pas" se retrouva divisé en deux parties : à son fils Philippe II l'Espagne et ses possessions, fanatiquement catholique, et à son frère Ferdinand le Saint Empire romain-germanique partagé entre un sud-ouest catholique (Autriche, Bavière, Bade, Palatinat) et un nord et un est majoritairement luthériens. L'autoritarisme et le catholicisme zélé de Ferdinand II de Habsbourg, élevé chez les jésuites, roi de Bohême et de Hongrie élu empereur en 1619, provoqua la résistance des protestants (défenestration de Prague, 23 mai 1618). Cet incident relativement mineur marqua le début de la guerre de 30 ans (1618-1648), particulièrement meurtrière : la population des terres d'Empire de langue allemande est passée en 30 ans de 23 à 11 millions d'habitants. **Déterminant pour la suite.**

Ci-dessous photos de deux gravures extraites du recueil "Les misères et malheurs de la guerre", réalisé en 1632 par Jacques Callot (1592-1635) au sujet de la guerre de trente ans :

"le pillage" et "la pendaison".

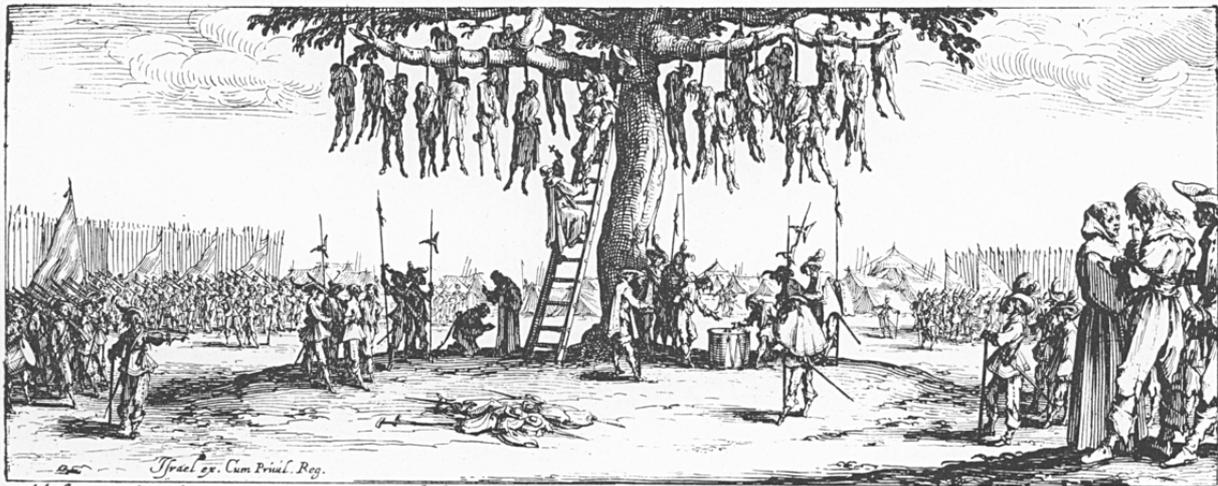
<http://www.voir-ou-revoir.com/article-les-miseres-de-la-guerre-jacques-callot-117384726.html>



Israel ex. Cum Priul. Reg.

*Voilà les beaux exploits de ces cœurs inhumains
Ils raugent par tout rien nechappe à leur mains*

*L'un pour avoir de l'or, saute des supplices, Et tous d'un même accord commettent mechamment
L'autre à mil forçuits anime ses complices ; Le vol, le rapt, le meurtre, et le violent . 5*



Israel ex. Cum Priul. Reg.

*À la fin ces voleurs infâmes et perdus,
Comme fruits malheureux à cet arbre pendus*

*Monstrent bien que le crime (horrible et noire engeance)
Est luy même instrument de honte et de vengeance,*

*Et que cest le Destin des hommes vicieux
Desprouver tost ou tard la justice des Cieux . 11*

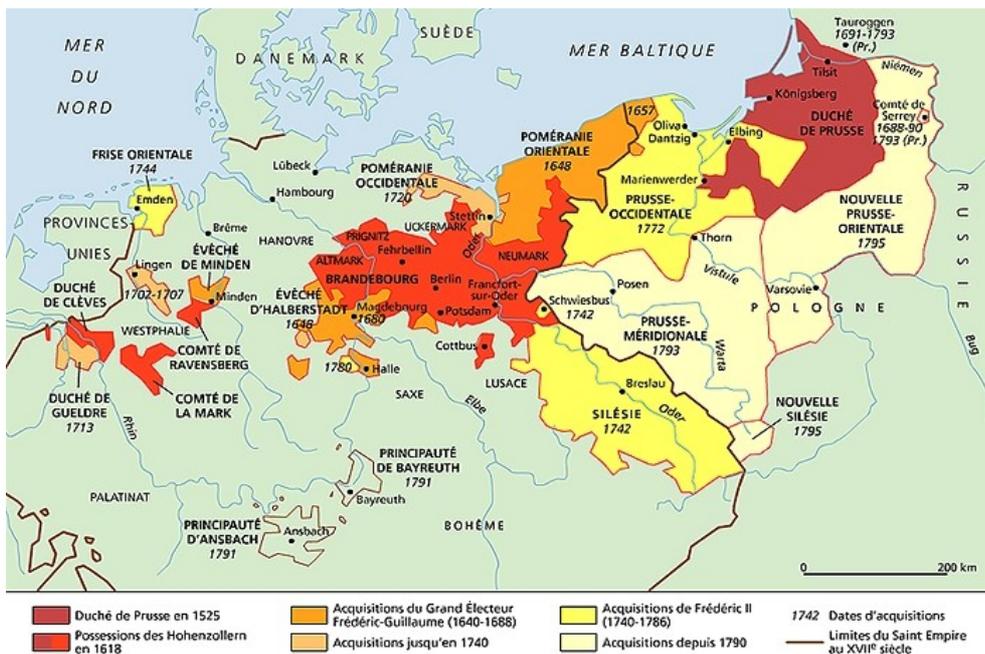
À l'issue de ce conflit, signature des traités de Westphalie en 1648 (Europe Westphalienne) :

- x Dans l'Empire affaibli, grande misère, pas d'unité politique notamment face à la menace ottomane (siège de Vienne en 1683 levé uniquement grâce à l'intervention du roi de Pologne Jean III Sobieski ; Hongrie occupée par les Ottomans). L'Empire est divisé en plusieurs centaines de micro-états ("un par jour"), alors que le royaume de France s'agrandit (Alsace, confirmation des 3 évêchés (1559), fin des enclaves – **Vauban**, et se renforce (Fronde – 1648 à 1653 - et mise au pas de la noblesse ==> monarchie absolue). Il faudra attendre 1701 (création du royaume de Prusse) et surtout Bismarck pour que soit formé en 1871 un État allemand.
- x Timide apparition de la notion de "nation allemande", plus culturelle que politique, autour d'une langue commune et de quelques figures symboliques : Arminius, Charlemagne [Karl der Grosse pour les Allemands], Henri l'Oiseleur, l'empereur Frédéric II, et bien sûr Luther.

Au nord-est de l'Empire, Jean-Sigismond de Hohenzollern réalise en 1618 l'union du Brandebourg et du duché de Prusse :

- x Le duché de Prusse était à l'origine le territoire colonisé par les Chevaliers Teutoniques (en allemand, "*der teutsche Orden*", **teutsch** => **deutsch** (les Teutons, peuple germanique des bords de la mer baltique ont envahi la Gaule et sont descendus jusqu'en Provence, où ils ont été vaincus en -101 par le général romain Marius).

- x La marche de Brandebourg (Berlin) appartenait depuis 1415 à la famille des Hohenzollern, qui régneront sur la Prusse puis sur l'empire allemand jusqu'en 1918 (Guillaume II).



Se constitue donc un duché plus important que les autres principautés de l'Empire : le duché de Prusse-Brandebourg, qui deviendra en 1701 le royaume de Prusse : le prince électeur Frédéric III devient alors le roi de Prusse Frédéric I^{er}, suivi de Frédéric-Guillaume I^{er} (le Roi-Sergent), puis en 1740 de Frédéric II, l'ami de Voltaire.

En France :

Les guerres de religion y ont été particulièrement violentes, dès la fin du règne de François I^{er} :

- massacre de 3.000 Vaudois du Luberon à Mérindol en 1545 ;
- alternance de trêves mal respectées et de massacres, dont le plus connu est la Saint-Barthélémy dans la nuit du 23 au 24 août 1572 (plus de 3.000 morts rien qu'à Paris).

La France, prise en étau dans l'empire du très catholique Charles Quint, est alors extrêmement soucieuse de sa souveraineté et de la sécurité de ses frontières.

D'où l'alliance de François I^{er} avec le turc Soliman, d'où l'attention particulière portée à la domination navale de l'Espagne (victoire de la Sainte Ligue à Lépante 7 octobre 1571), mais aussi à la montée en puissance de l'Angleterre protestante des Tudors (défaite de l'Invincible Armada de Philippe II dans la Manche à l'été 1588, face aux navires d'Elisabeth I^{ère} et de Francis Drake).

Pour préserver l'unité du royaume, il est urgent de trouver un "modus vivendi" même provisoire entre catholiques et protestants, ce sera l'œuvre d'Henri IV avec l'Édit de Nantes.

L'Édit de Nantes (30 avril 1598) : un fragile armistice

Henri III, dernier fis d'Henri II et Catherine de Médicis, et par la même occasion dernier des Valois, avait été assassiné en 1589 par le moine intégriste Jacques Clément, désireux de venger le duc de Guise, chef de la Ligue, c'est à dire des catholiques les plus durs.

Son successeur, Henri de Navarre, chef de la maison de Bourbon et premier prince du sang, mais de religion protestante, avait dû se convertir au catholicisme pour accéder au trône (« Paris vaut bien une messe »).

Je voudrais revenir quelque peu sur l'image d'Épinal fabriquée par les historiens du XIX^{ème} siècle : le "bon roi Henri", le panache blanc, le vert galant, la poule au pot, et surtout la tolérance et la fin hélas provisoire des guerres de religion.



Plusieurs édits avaient déjà tenté de mettre un terme aux violences religieuses : édit de janvier 1562 proposé par Catherine de Médicis, édit de Saint-Germain en 1570, de Poitiers en 1577, de Nérac en 1579. Aucun n'avait été réellement observé et les violences avaient continué.

L'Édit de Nantes en reprend les principaux points et, comme eux, se présente comme un "**édit de pacification et de tolérance**".

Le mot "tolérance" vient du latin "tolerare", dont le premier sens est "porter un fardeau", puis "endurer, supporter avec patience, voire avec souffrance, ce que l'on n'approuve pas". Cf. **Jean Cocteau** : « Je ne supporte pas qu'on me tolère ».

L'Édit de Nantes est en fait le résultat de deux ans de difficiles négociations entre les commissaires d'Henri IV et les députés protestants, avec en arrière plan les violentes pressions des catholiques majoritaires et surtout des ligueurs, c'est à dire des intégristes de l'époque. Rôle de l'Espagne. Il s'agissait de donner aux huguenots un statut qui les intègre au pays, en même temps qu'il les faisait accepter par la majorité catholique.

C'est une œuvre de circonstance, mal construite et pleine de contradictions, donc facile à contourner, voire à ignorer, bien que se déclarant "**perpétuel et irrévocable**" (preamble).

Principales clauses (droits et obligations) :

1. Droits

- x Les protestants disposent pour 8 ans (renouvelés à plusieurs reprises) de 150 lieux de refuge, en cas de nouveau massacre de masse comme la St Barthélémy. Parmi ces lieux, 66 places fortes, dont le roi nomme les chefs et s'engage à entretenir la garnison. Montpellier, Nîmes, Anduze, Uzès, Montélimar, et aussi La Rochelle, Montauban, Castres...
- x Reconnaissance de l'existence d'une minorité protestante, liberté limitée de culte, accès à toutes les charges et professions.
- x Tribunaux spéciaux, au civil comme au pénal : "chambres de l'Édit" où opèrent en nombre égal des juges catholiques et protestants. Fonctionnent auprès des parlements d'Aix, Bordeaux, Grenoble, Toulouse, Dijon, Rennes, mais à Paris composée de 1 huguenot et 16 catholiques.
- x Établissements scolaires protestants (collèges et académies) subventionnés par le gouvernement.
- x Ministres du culte protestant exemptés des gardes et rondes, logis des gens de guerre, tailles et divers impôts, au même titre que les nobles et les clercs catholiques.

2. Obligations

- x Nombreux périmètres interdits au culte protestant, en particulier les territoires appartenant aux principaux chefs ligueurs : terres des Guise (en gros Picardie et Champagne), Lyon et la plus grande partie de la Bourgogne, Nantes, Morlaix, Toulouse et environs jusqu'à Agen et Périgueux, et bien sûr Paris : pour pratiquer leur culte, les protestants parisiens devaient se rendre à Charenton (coche d'eau, il n'y avait pas de métro...).
Un seul temple autorisé à Orléans et Bourges.
- x Les protestants doivent payer la dîme à l'église romaine et observer les temps festifs de son calendrier, ainsi que respecter les interdits canoniques en matière de mariage.
- x Toutes réunions protestantes, synode, colloques ou assemblées doivent, pour se tenir, demander autorisation au roi.
- x La religion de l'État reste le catholicisme, comme en témoigne l'article 3 :
« *Ordonnons que la religion catholique, apostolique et romaine sera remise et établie en tous lieux et endroits de notre royaume et pays de notre obéissance où l'exercice d'icelle a été intermise, pour y être paisiblement et librement exercée sans aucun trouble ou empêchement.* »

Le premier refuge (avant 1680) :

Après l'assassinat d'Henri IV (1610), la régence de Marie de Médicis, favorable à l'Espagne ultracatholique, et le mariage du futur Louis XIII avec Anne d'Autriche, fille du roi d'Espagne Philippe III (1615), font pencher le pouvoir royal vers l'éradication de la RPR.

De plus, l'élection en 1617 d'un nouvel empereur, Ferdinand de Habsbourg, catholique ultra dont le fanatisme sera l'un des déclencheurs de la guerre de trente ans, modifie le rapport de forces en Europe en faveur du parti papiste.

Sous l'influence du Cardinal Pierre de Bérulle, fondateur de la Société de l'Oratoire et l'un des chefs du parti dévot, Louis XIII commence alors une véritable croisade contre les huguenots, qui s'intensifie avec l'arrivée de Richelieu (1625) et culmine avec le **siège de La Rochelle** (1627-1628).



Richelieu (ci-contre portrait par Philippe de Champaigne) mène cependant une politique étrangère d'alliance avec les princes protestants (entrée de la France à leurs côtés dans la guerre de trente ans en 1635), en contradiction avec sa politique intérieure ; les protestants font les frais de cette ambiguïté, soupçonnés d'être des ennemis du royaume. À cela s'ajoute l'ambiance hystérique de la "contre-réforme", voir **les possédés de Loudun** 1630 (cf. Frédéric Gros)

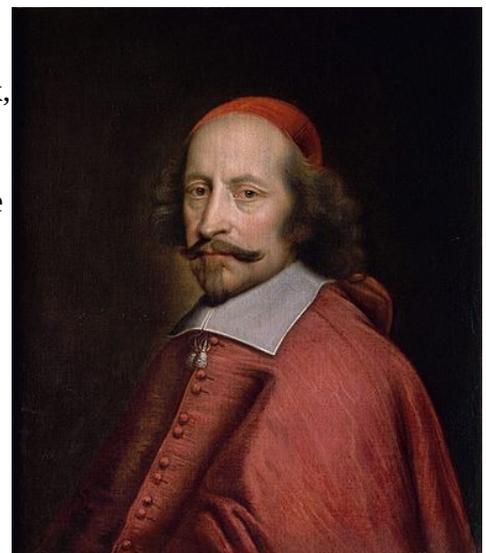
Avec l'**Édit de grâce d'Alès** (28 juin 1629), les places de sûreté sont supprimées, murailles et remparts sont rasés. Toutes les assemblées politiques protestantes sont

interdites, tant est grande la crainte que les huguenots forment une "république" échappant à l'absolutisme royal.

Mazarin (portrait par Mignard) succède à Richelieu en 1642, un an avant la mort de Louis XIII. Plus tolérant sur le plan religieux, il est avant tout soucieux de ne pas s'aliéner l'Europe réformée (Angleterre, Pays-Bas, une grosse moitié de l'Empire) ; en outre, les protestants l'ont soutenu pendant la Fronde (1648-1652), face aux princes et aux parlements. Donc relative accalmie pendant une vingtaine d'années.

Mais l'exécution de Charles 1^{er} en 1649 à Londres par les partisans de Cromwell renforce le soupçon de complot contre la monarchie qui pèse sur les protestants.

Les jansénistes, augustinien eux aussi, sont les premiers à en faire les frais : la persécution de Port-Royal commence en 1656 (Antoine Arnauld exclu de la Sorbonne et première *Provinciale* de Pascal).



En 1660 **Louis XIV** épouse Marie-Thérèse d'Autriche ; Mazarin meurt en 1661, Louis XIV prend le pouvoir. Voir *Fouquet - Roberto Rossellini "La prise de pouvoir par Louis XIV" (1967)*.

Sous l'influence de la *Compagnie du Saint-Sacrement* et de la montée en puissance des *Jésuites*, dans le cadre de la contre-réforme initiée par le concile de Trente (1545-1563), une véritable "police des mœurs" se met en place, le mot d'ordre est à la conversion... plus ou moins volontaire.

Amener des protestants à se convertir au catholicisme fait partie des "œuvres", grâce auxquelles le catholique peut gagner son salut. Tous les moyens sont bons **pour leur pourrir la vie**.

Se met alors en place ce que l'historienne du protestantisme Janine Garrisson a nommé l'"**étouffement à petites goulées**", basé sur une interprétation très restrictive de l'Édit de Nantes :

- x Interdiction faite aux pasteurs de prêcher en dehors de leur lieu de résidence.
- x Destructures de temples construits sans autorisation (135 rien qu'en Languedoc).

- × Interdiction d'accéder à certaines professions et à de nombreuses charges (justice).
- × Multiplication des tracasseries bureaucratiques, en particulier fiscales, et des **dénonciations**.
- × Interdiction des mariages entre catholiques et protestants.
- × Les sépultures ne peuvent se faire qu'"à la pointe du jour ou à la tombée de la nuit".
- × Les enfants de famille protestante sont autorisés (et incités) à changer de religion dès l'âge de sept ans, y compris sans l'accord des parents.
- × L'enseignement de la Bible est interdit dans les écoles protestantes, les professeurs n'ont le droit d'enseigner que l'écriture, la lecture et l'arithmétique.
- × Les pasteurs ne doivent porter "ni soutanes, ni robes à manches".
- × Interdiction d'employer certains termes jugés injurieux envers le catholicisme romain (martyr, persécution, Babylone, Antéchrist, etc.), et de toute critique des dogmes catholiques ; le moindre incident déclenche l'interdiction totale du culte protestant.
- × Interdiction « de toute intelligence et correspondance avec les étrangers ». « Aucun étranger ne sera reçu à l'office pastoral dans aucune des églises, lesquelles doivent être servies par des français originaires du royaume ».

Ne manque que l'étoile jaune...

Entre 1660 et 1685, 587 temples ont été détruits, sur 760 recensés en 1610 (à la mort d'Henri IV). On estime à 250.000 le nombre de protestants qui ont fui la France entre 1610 et 1680. Malgré tout cela, les institutions de l'Église réformée continuent à fonctionner, il y a même de nombreuses nouvelles conversions au calvinisme, provoquant la fureur des papistes...

Le "Grand Refuge"

À partir de 1681, la violence militaire s'ajoute à la violence légale. Louis XIV et Louvois utilisent un corps de troupe réputé pour sa cruauté : les Dragons, qui font des "dragonnades" : les habitants sont obligés par la loi de loger et entretenir ces militaires de passage, que leurs chefs poussent à n'avoir aucun respect pour ceux qui les logent et à user de violence physique envers les membres de la famille, en particulier les femmes. Les dragons rasant les maisons de ceux qui tentent de résister.



C'est à partir des dragonnades de 1681 que l'émigration des protestants français s'accélère, tandis que parallèlement les conversions se multiplient (plusieurs centaines par jour, chiffre très probablement "gonflé" par les autorités catholiques qui avaient le monopole de l'état-civil).

Ce "succès" pousse Louis XIV à aller au bout de son idée, à savoir révoquer définitivement l'édit qu'avait promulgué son grand-père et ce malgré les mises en garde de **Colbert** ("*Mémoire pour la défense des protestants*" dès 1680 – mais il meurt en 1683 – et de **Vauban** ("*Mémoire pour le rappel des Huguenots*", 1689), **critiques purement utilitaristes** qui ne mesurent que les conséquences économiques de cette absurdité.

Il semble que Mme de Maintenon, calviniste convertie et petite-fille du huguenot militant Agrippa d'Aubigné, épouse secrète de Louis XIV depuis 1683, ait joué un rôle plutôt modérateur... *malgré ce qu'en a écrit Michelet, qui a une fois de plus "arrangé" l'Histoire de France.*

Louis XIV préfère écouter les injonctions du parti dévot : son confesseur jésuite le père La Chaise, quelques jansénistes soucieux de faire oublier leurs "écarts" de Port-Royal, et surtout Bossuet : « *Désobéir au roi, c'est désobéir à Dieu lui-même* ».

« *Aucun roi de France ne fut si proche de se prendre à la fois pour le pape et César* » (E. Lavisse).

Le protestantisme est considéré comme une menace contre l'absolutisme, les huguenots sont désormais considérés non plus comme hérétiques – c. à d. devant être convertis -, mais comme schismatiques, c. à d. devant être exclus, voire détruits.

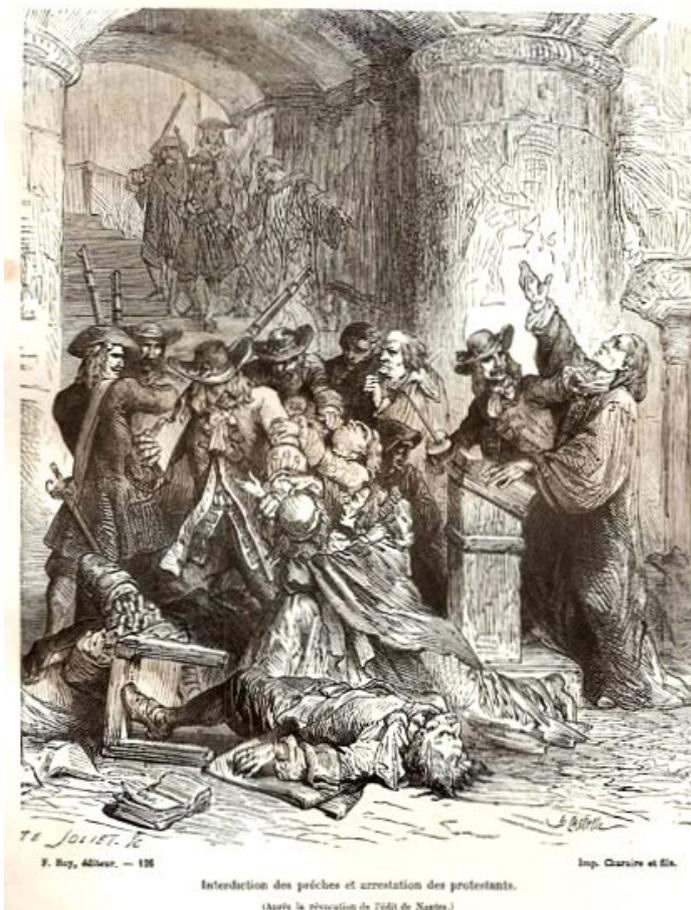
Il faut aussi apaiser le conflit avec le pape Innocent XI à propos de la nomination et des biens temporels des évêques de France.

De plus, le contexte de politique étrangère est favorable : la France est en paix depuis la trêve de Ratisbonne signée en août 1684 avec l'Empire et l'Espagne.

« *Depuis 1635 jusqu'à la trêve conclue en l'année 1684 avec les princes de l'Europe, le royaume ayant été peu de temps sans agitation, il n'a pas été possible de faire autre chose pour l'avantage de la religion [catholique]* ».

Ainsi commence le préambule de l'Édit de Fontainebleau du 18 octobre 1685, dont le titre exact est "**Édit du roi portant défenses de faire aucun exercice public de la RPR dans son royaume**" :

La Révocation (Édit de Fontainebleau – 18 octobre 1685)



Contrairement à l'Édit de Nantes, c'est un texte court et précis, 12 articles en une page et demie.

Article 1 : « Faisons savoir, que Nous avons par ce présent Edit perpétuel et irrévocable, supprimé et révoqué l'Édit du Roy, notre ayeul, donné à Nantes au mois d'Avril 1598 en toute son étendue ; déclarons nulles et comme non avenues toutes les concessions faites tant par iceux que par d'autres édits, déclarations et arrêts, aux gens de ladite R. P. R. de quelque nature qu'elles puissent être. Et en conséquence voulons et nous plaît, que tous les Temples de ceux de ladite R. P. R. situés dans notre Royaume, Païs, Terres et Seigneuries de notre obéissance soient incessamment démolis. »

[excepté en Alsace, intégrée au royaume seulement depuis 1648]

Article 2 : « Défendons à nos dits sujets de la R. P. R. de plus s'assembler pour faire l'exercice de ladite religion en aucun lieu ou maison particulière, sous quelque prétexte que ce puisse être. »

Les écoles protestantes sont interdites, l'exercice et l'enseignement du culte réformé sont interdits dans toutes les écoles. Le baptême dans une paroisse catholique et l'éducation en la RCAR (apostolique catholique et romaine) sont rendus obligatoires.

Les "ministres" (pasteurs) ont 15 jours pour abjurer sous peine d'être bannis du royaume, n'ayant le droit d'emmener que leur femme et leurs enfants de moins de 7 ans ; aucun bien meuble ou financier.

L'article 10 renouvelle l'Édit de St-Germain-en-Laye (Louis XIV, 1669), en aggravant les peines : interdiction faite aux protestants non convertis de quitter le royaume sous peine de confiscation de biens, galères pour les hommes et prison pour les femmes (tour Constance à Aigues-Mortes).

Les protestants émigrés sont autorisés à revenir dans le Royaume et pourront recouvrer leurs biens, à la condition de se convertir. Bien peu de retours...

Vers 1680, la France comptait à peu près 20 millions d'habitants. Il restait environ un million de protestants (sur 1,3 million en 1600), soient 5% de la population, essentiellement sur un territoire formant un croissant dont une corne se tournerait vers La Rochelle et l'autre vers Valence. Les nouveaux convertis sont étroitement surveillés : on contrôle leur assiduité aux offices catholiques, on perquisitionne leurs demeures afin de détruire les ouvrages d'inspiration protestante qu'ils auraient conservés. Lourdes amendes en cas de contravention.

Beaucoup continuent malgré tout à pratiquer leur culte au "**désert**". Certains se révoltent "*Camisards*" de René Allio (1972). La répression est impitoyable : lorsqu'ils sont pris, souvent après dénonciation, ils sont envoyés aux galères, fusillés ou pendus sans jugement. Les nobles et les plus riches sont envoyés à la Bastille, les femmes au couvent.

Les "prétendus réformés" resteront privés d'état-civil jusqu'à l'Édit de Versailles de 1787 (**Malesherbes**), les registres étant jusque là tenus par les paroisses ; comme les juifs, ils n'obtiendront la pleine citoyenneté qu'avec la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789 ; l'Édit royal du 15 décembre 1790 offre aux réfugiés huguenots la possibilité de rentrer en France et de récupérer leurs biens (**Benjamin Constant**).

Malgré l'interdiction et une surveillance étroite des voies de sortie – par mer et par terre, les passeurs étaient pendus. - , plus de 300.000 d'entre eux quittent alors la France, à partir de 1681 à cause des dragonnades, puis à partir de 1685 suite à la révocation de l'Édit de Nantes. 100.000 entre 1685 et 1687. **Avec ceux du premier refuge, plus de 500.000 en moins de 80 ans.**

Principales destinations :

- **Par mer**, à partir des ports de Bordeaux, La Rochelle, Dieppe, Rouen, vers l'Angleterre et le Nouveau Monde ; à partir de Marseille ou Nice, vers Gênes, Turin puis Genève.

De nombreux clandestins voyagent à fond de cale dans des conditions épouvantables, après avoir payé de grosses sommes aux passeurs. Souvent les tentatives échouent, après dénonciations.

- **Par terre** : ceux venant du sud de la France (Dauphiné, Vivarais, Provence, Languedoc, Cévennes) se dirigent vers la Suisse calviniste qui sert alors de "plaque tournante".

Ceux des régions frontalières de l'est (Bourgogne, Champagne, Lorraine - Metz et sa région où la communauté protestante est importante) émigrent vers les pays rhénans, dans les anciennes communautés calvinistes créées lors du premier refuge, vers les Provinces-Unies (Pays-Bas) : le représentant de Frédéric-Guillaume à Amsterdam était chargé de leur fournir des vivres et des bâtiments pour les transporter à Hambourg, où le résident prussien devait les aider à se rendre dans les villes qu'ils choisiraient pour le lieu de leur demeure. De même à Francfort.

Beaucoup sont donc accueillis en Prusse et en Hesse (environ 45.000 au total, dont 20.000 en Brandebourg), où l'influence des huguenots est encore aujourd'hui visible - dans les grandes villes d'immigration telles que Berlin ou Francfort.

Un des apports essentiels du refuge en Allemagne est d'ordre **démographique** : les réfugiés ont contribué à repeupler des espaces dont la densité était très faible après les ravages de la guerre de Trente Ans (finie depuis seulement 37 ans), les épidémies (150.000 victimes par la peste), les mauvaises récoltes (acmé du "petit âge glaciaire" 1250-1850).

C'est aussi une véritable fuite des cerveaux. Ils avaient perdu leurs biens mais emporté le plus précieux, leur savoir-faire. La plupart d'entre eux savaient lire - chose peu répandue à l'époque -, car la lecture de la Bible était quotidienne dans leur culte.

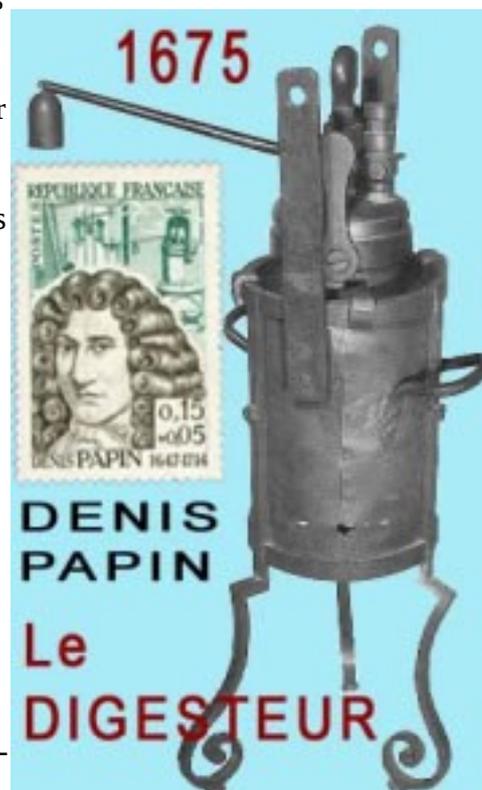
Les huguenots relevèrent un certain nombre de villages détruits par la guerre de Trente Ans.

Nombre de paysans avaient développé des connaissances en agronomie et en irrigation (cf. les travaux de l'ardéchois Olivier de Serres, protestant actif, pionnier de la sériciculture).

Beaucoup étaient ingénieurs, architectes, artisans, à la pointe des techniques nouvelles : imprimerie et industrie du papier, les métiers du tissu et du cuir (chapeliers, tanneurs, chamoiseurs, mégissiers, gantiers, boutonniers, brodeurs), et aussi rôtisseurs et pâtisseries, horlogers (automates de Brême), orfèvres, bijoutiers et joailliers. Dans tous ces domaines ils jouèrent un rôle moteur, créant aussi une industrie du luxe, principalement destinée à satisfaire les besoins de la Cour (dentelles, draps d'or...).

Citons par exemple **Denis Papin**, génial inventeur, calviniste fuyant les persécutions, installé à Londres dès 1675 (Royal Society), puis en 1688 à Marbourg en Hesse.

Les huguenots contribuèrent au développement des manufactures et à la vulgarisation des techniques, apportant surtout une nouvelle culture basée sur l'activité industrielle, qui contribuera largement au développement de l'économie pré-industrielle de la Prusse.



Max Weber (1864-1920), dans *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* (1904-1905), s'attarde longuement sur la traduction de la Bible par Luther : ἐργον traduit par *Beruf*, à la fois métier et vocation : le travail n'est plus considéré comme une malédiction mais comme un moyen de rachat, la réussite sociale devient donc "le signe d'être dans la grâce de Dieu". Associée au refus de la consommation ostentatoire (ascétisme puritain des calvinistes), cette "éthique protestante" a été le moteur de l'accumulation primitive du capital. "*Sociologie des religions*", "*Économie et société*", "*La Domination*".

En Hesse :

1.360 familles de réfugiés s'installent en 1686 à **Francfort-sur-le-Main**. Cette ville libre, qui est luthérienne, joue surtout le rôle de plaque tournante vers les principautés calvinistes : la Hesse-Hombourg, les comtés de Lippe et de Clèves, le Palatinat (Mayence) qu'ils devront à nouveau fuir lorsque les troupes de Louis XIV commandées par Louvois ravagèrent cette principauté en 1689 (guerre de la Ligue d'Augsbourg). Autre erreur de Louis XIV, qui monta l'opinion allemande contre lui.

Deux villes nouvelles (Friedrichsdorf et Neu-Isenbourg) sont fondées en 1686 près de Francfort par des réfugiés français venant de Picardie et de la Brie.

En Hesse du nord (Hesse-Kassel), **l'édit d'accueil et de privilèges** promulgué le 18 avril 1685 par le landgrave Charles 1^{er} (1671-1730) accorde des libertés et des concessions aux réfugiés qui viendraient s'établir dans ses États : droit d'avoir leur juridiction spéciale, facilités d'installation pour ceux désireux de créer une entreprise manufacturière ou artisanale. Parmi les entreprises fondées par les huguenots, citons les soieries, les manufactures de gants, de toiles, ou encore de verreries. Plus de 4.000 réfugiés contribuent ainsi à la prospérité de cette région centrale. Deux villes sont fondées pour les accueillir : la Nouvelle Ville Haute de Kassel, et Karlshafen, créée sur l'emplacement d'un ancien village médiéval. L'architecte est un réfugié, Jean-Paul du Ry.



Dans ces deux villes : administration mixte et enseignement du français garanti par le landgrave. Vingt-sept implantations se créent en milieu rural, à la fois agricoles et artisanales, l'activité artisanale la plus répandue étant le travail de la laine (fabrication de bas). Ci-contre l'hôtel de ville de Karlshafen

Dorothea Viehman, née Pierson, huguenote réfugiée, est l'une des principales conteuses auprès desquelles les frères Grimm ont recueilli les contes réunis dans leur recueil, d'origine française pour beaucoup (Perrault). D'abord installée à Berlin, puis à Kassel, où l'on peut encore aujourd'hui visiter les "Märchenhäuser" (maisons de contes – photo ci-dessous).

Paradoxe : les frères Grimm sont partis à la recherche de l'"âme allemande" dans la littérature populaire... française.

- En Prusse-Brandebourg :

La famille régnante - les Hohenzollern - s'était convertie au calvinisme en 1613. De plus, leur cour était francophile et francophone.



Dès le 29 octobre 1685 (11 jours après la révocation de l'Édit de Nantes), Frédéric-Guillaume 1^{er} de Prusse (1620-1688), prince électeur du Brandebourg – surnommé le Grand Électeur -, publie et diffuse l'**Édit de Potsdam**, rédigé en allemand et en français, qu'il fait circuler clandestinement notamment parmi les protestants du Languedoc et du Dauphiné.

Chur-Brandenburgisches

EDICT,

Betreffend

Diejenige Rechte / Privilegia und andere
 Wohlthaten / welche Et. Churf. Durchl. zu Bran-
 denburg denen Evangelisch-Reformirten Fran-
 zösischer Nation so sich in Ihren Landen nieder-
 lassen werden daselbst zu verstaten gnä-
 digst entschlossen seyn.

Geben zu Potsdam / den 29. Octobr. 1685.

Traduction de la première page de l'Édit de Potsdam :

Édit du Prince-électeur de Brandebourg concernant les droits, privilèges et bienfaits que leurs altesses princes-électeurs de Brandebourg ont décidé d'accorder gracieusement aux évangélistes-réformés de nationalité française qui s'installeront sur leurs terres.

Fait à Potsdam, le 29 octobre 1685

L'Édit de Potsdam offrait aux réfugiés français des conditions particulièrement généreuses pour venir s'installer dans son état ravagé par les guerres.

Cet édit garantissait :

- la prise en charge des émigrés dès leur passage hors de France (assistance matérielle, passeport, exemption de péages et convoyage jusqu'au Brandebourg),
- liberté du choix du lieu d'établissement dans les états du prince, terres cultivables offertes,
- liberté de culte dans leur langue natale et dans leurs églises françaises, selon la liturgie des Églises réformées de France, avec un pasteur payé par le prince,
- le droit de disposer de leurs tribunaux et de leurs écoles. **Comme une seconde patrie...**

Art.4: exemptions « *de charges & impositions de quelque nom & nature qu'elles soient* », fourniture de matériaux de construction pour des maisons « *lesquelles seront libres et exemptes six ans durant de toutes sortes d'impositions, gardes, logements de soldats, & autres charges, & ne payeront pendant le dit temps de franchise que les seuls droits de consommation [consommation].* »

Art. 8: « *Tous ceux qui voudront entreprendre quelque manufacture & fabrique soit de draps, étoffes, chapeaux, ou de telle autre sorte de marchandises qu'il leur plaira, ne seront pas seulement, pourvus de tous les privilèges, octrois & franchises qu'ils pourront souhaiter; mais Nous ferons encore en sorte qu'ils soient aidés d'argent, & de telles autres provisions & fournitures qu'il sera jugé nécessaire pour faire réussir leur dessin.* »

Les réfugiés « *seront considérés & traités en tout & par tout de la même manière que nos sujets naturels, sans qu'ils soient obligés de payer quoi que ce soit pour cela, etc.* »

Il s'agit donc bien d'un droit d'installation, et pas seulement d'une hospitalité transitoire.
(cf. cours de Philippe Mengue)

« **Je vendrai ma vaisselle plutôt que de les laisser manquer de secours.** » (Frédéric-Guillaume 1^{er})

Cette politique sera continuée avec succès par ses successeurs devenus rois de Prusse, Frédéric I^{er}, Frédéric II puis Frédéric-Guillaume II.

En arrivant en Prusse, les huguenots apportaient avec eux leurs techniques de maraîchage et leurs habitudes alimentaires : de nouveaux fruits et légumes, comme les oranges, les citrons, les choux-fleurs, les petits pois, les artichauts et les asperges. De nombreux termes désignant des aliments ou des plats ont été introduits par eux à cette époque et plus ou moins germanisés ensuite : *Aubergine, Bonbon, Bouillon, Champignon* (= champignon de Paris), *Karotte, Delikatesse* (épicerie fine), *Zitrone, Orange, Pommes frites, Praline* (= bonbon au chocolat), *Püree, Tabak*, etc.

Quelques exemples, parmi beaucoup d'autres :

- la fabrication de pain blanc, notamment pour les petits pains (*Schripppen*) ;
- la bière blanche, *Berliner Weiße*, que l'on boit avec un trait de sirop de framboise ('ne Weiße rot) ou d'aspérule – Waldmeister - ('ne Weiße grün) ;
- le *Ragoût fin*, fait de plusieurs sortes de viandes blanches en sauce ;
- les *Berliner Buletten*, qui ont leur origine dans les petites boulettes de viande que les huguenots avaient l'habitude de mettre dans la soupe. Recette dans la deuxième partie.

Essor culturel et économique de Berlin

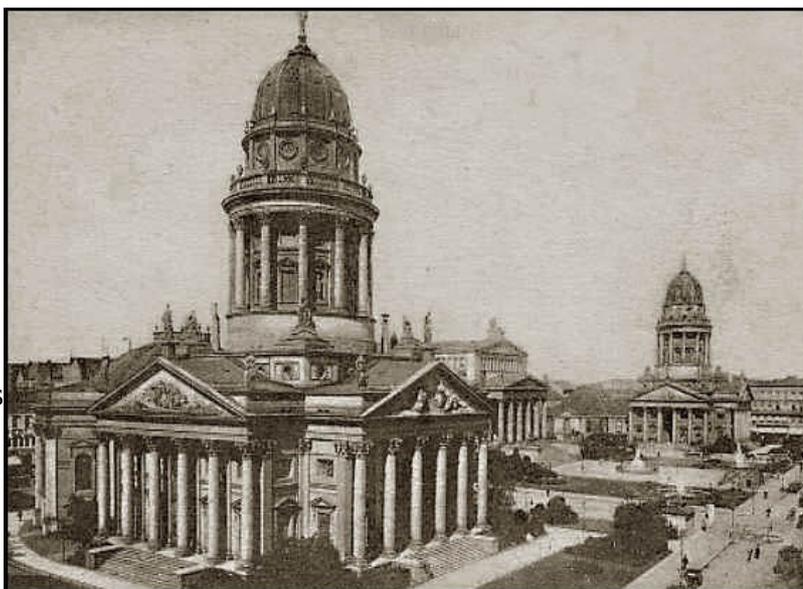
Plus de 20.000 Protestants français s'installent dans le Brandebourg entre 1685 et 1730 au sein de 48 colonies huguenotes dont la plus nombreuse se trouve à Berlin. En 1700, le quart des 30 000 habitants de Berlin est d'origine française ; en 1732, ils sont 8.900.

L'Église française est très active, elle compte 9 pasteurs en 1715, érige 3 temples, gère un hôpital.

Ils occupent surtout les faubourgs occidentaux de la capitale, où les maisons en pierre construites sur les plans des architectes huguenots Cayard, Quesney ou Gontard sont encore visibles aujourd'hui. Ce sont les actuels quartiers centraux de Dorotheenstadt et de Friedrichstadt, où se trouve le Französischer Dom (Temple français de la Friedrichstadt ou Cathédrale française de Berlin), au premier plan sur la photo ci-dessous, prise en 1900.

En face, le Deutscher Dom (cathédrale allemande), pendant symétrique construit en 1708 pour les luthériens. Au milieu à gauche, le Konzerthaus, construit en 1819-1821 à la place de la Französisches Comödiantenhaus (comédie française). Au centre, la statue de Schiller date de 1871.

Le französischer Dom a été construit en 1705 par les architectes huguenots Louis Gayard et Abraham Quesnays, pour les réfugiés calvinistes, sur le modèle du temple de Charenton détruit en 1688 après la révocation de l'Édit de Nantes.



Lourdement endommagé pendant la seconde guerre mondiale, il a été reconstruit par la RDA.

Il est aujourd'hui utilisé par les paroisses calvinistes francophone et germanophone et abrite le musée huguenot de Berlin.

Ci-contre le Französischer Dom aujourd'hui.

Le Französischer Dom est situé sur le "Gendarmenmarkt". Cette place de Berlin, littéralement "marché des Gens d'armes", doit son nom aux écuries que Frédéric-Guillaume Ier "le Roi-Sergent" y fit installer vers 1720 pour ses régiments de "Gendarmen", mot d'origine française.

Le Gendarmenmarkt est probablement l'une des plus belles places d'Europe. Vue ci-dessous depuis le Französischer Dom.



Citons aussi le **cimetière de la communauté réformée française de Berlin**, situé en plein centre (Berlin-Mitte). Monument avec inscription en français.

Französisch Buchholz est une ancienne colonie de paysans huguenots français, fondée en 1685 à la suite de l'édit de Potsdam. En 1860, Französisch Buchholz a été relié à l'Alexanderplatz par un tramway à cheval. C'est aujourd'hui un quartier de Berlin (arrondissement de Pankow), espace vert en pleine ville très apprécié des Berlinoises.



Un comptoir d'escompte appelé "bureau d'adresse" est créé sur l'initiative du prince-électeur. Il est concédé au réfugié **Gauguet** et placé sous l'autorité de la justice française et du procureur fiscal de la colonie. Des centaines d'artisans-commerçants d'origine huguenote bénéficièrent des facilités financières offertes par cette institution. Ce sont également des Huguenots qui établirent dans le Tiergarten la première guinguette, tout d'abord sous des tentes de toile qui donnèrent plus tard son nom au quartier "In den Zelten". Et ce sont également eux qui contribuèrent à l'essor de la chaise à porteurs comme moyen de transport à Berlin.

Je cite **Voltaire**, qui connaissait bien Berlin : « *Les étoffes, les galons, les chapeaux, les bas qu'on achetait auparavant en France furent fabriqués par eux ; le Nord de l'Allemagne, pays encore agreste et dénué d'industrie, reçut une nouvelle face de ces multitudes transplantées.* »

Quatre réfugiés illustres, fixés depuis plusieurs années dans le Brandebourg, furent chargés de tout ce qui concernait l'établissement de leurs compagnons d'exil : le comte de Beauveau, Claude du Bellay, Henri de Briquemault et surtout **Gaultier de Saint-Blancard** : ancien pasteur de Montpellier, il fut nommé prédicateur de la cour de Berlin et chargé de l'établissement des réfugiés du Languedoc. C'était lui qui présentait à l'électeur les Français d'un rang élevé.

Les huguenots ont eu une part déterminante dans la création à Berlin de l'**Académie Royale des Sciences et des Lettres** qui compte à sa fondation, en 1700, deux-tiers de membres d'origine française. De nombreux nobles bannis deviennent diplomates au service de la Prusse.

En Prusse, la presse est francophone au XVIII^e siècle :

- **La gazette littéraire de Berlin**, hebdomadaire fondée en 1764 par Joseph de Fresne de Francheville était chargée d'une double mission : fournir des informations sur la vie littéraire en Prusse et servir de relais pour les informations en provenance de Paris.

- **Le Nouveau Journal des Savants** (paru à Berlin de 1694 à 1698) est le premier journal scientifique français. Les huguenots ont ainsi rendu accessible au public de langue française la pensée allemande en matière d'histoire, de philosophie et de droit, souvent rédigée en latin.

La Prusse profita en outre de l'arrivée de nombreux officiers : près de 600, qui ont largement contribué à la formation de la redoutable armée prussienne.

Une des premières institutions fut la "**chambre du sol pour livre**" : les officiers français abandonnaient un vingtième de leurs appointements pour alimenter un fonds, qui, abondé par le Prince-Électeur, servait à subvenir aux besoins des fugitifs les plus nécessiteux.

Sous Frédéric-Guillaume III, l'un des principaux adversaires de Napoléon, **Clausewitz** et surtout **Blücher** ont bénéficié des tactiques importées par ces cadres militaires huguenots.

Citons aussi la création du Diaconat (1699), la fondation d'écoles élémentaires, du Collège français (1689), d'un orphelinat, de l'École de Charité destiné aux enfants déshérités (on y adjoignit en 1779 la "Pépinière" pour la formation des maîtres), de l'Hôtel du Refuge, de l'Hôpital français.

Pendant près d'un siècle et demi, la Colonie de Berlin a réussi à maintenir un difficile équilibre entre deux exigences apparemment contradictoires : le maintien obstiné d'une identité spécifique liée à l'exil et l'intégration nécessaire dans la ville où ils s'établirent et qu'ils contribuèrent à transformer. Les **élites huguenotes**, élevées dans l'idéologie d'une monarchie absolue, furent reconnaissantes et loyales vis-à-vis du Grand Électeur et de ses héritiers, et furent un élément unificateur. En ce sens aussi, le Refuge a contribué à la naissance de la **Prusse moderne**.

- Autres pays allemands :

Au nord de la Bavière, une tradition perpétue le peuplement protestant français : la décoration des fontaines pour Pâques en forme de fleur de lys.

La ville d'Erlangen, près de Nuremberg a été fondée par des huguenots. Ci-contre Erlangen vers 1700. C'est aujourd'hui une ville universitaire très cotée, et son château baroque (photo ci-dessous) attire chaque année de nombreux visiteurs.



En Saxe-Weimar, les réfugiés huguenots installent de nombreuses manufactures de bonneterie.

En Saxe-Anhalt, une liste des Français réfugiés à Magdebourg a été retrouvée à la bibliothèque de la

Société d'histoire du protestantisme français. Ils venaient du Gard, d'Alsace, de Picardie ou de Brie. Parmi eux, plusieurs orfèvres de Strasbourg, comme Johann Philipp Guischard. La famille Gruson fuit les persécutions en Flandre française ; Hermann Gruson fonde à Magdebourg une florissante entreprise de fonderie et de machines-outils, qui fusionnera un siècle plus tard avec Krupp.

Sur le versant oriental de la Forêt-Noire, un village porte le nom de Queyras, donné par des protestants venus de cette région du sud des Alpes françaises en 1685. D'autres protestants du Queyras, du village d'Abriès où ils représentaient près de 80% de la population, fondent une colonie agricole dans le Nord de l'Allemagne, à Karlsdorf, près de Rostock.

Les nombreux privilèges accordés aux étrangers leur ont attiré certaines réactions de jalousie, mais l'intégration se fit sans grandes difficultés, malgré la différence de langues et les différences entre arrivants majoritairement calvinistes et autochtones très majoritairement luthériens. Le français était alors la langue de toute l'élite culturelle européenne ; les retours en France ont été très rares.

Les **mariages mixtes** ont rapidement fait germaniser les noms français, mais le français s'est maintenu longtemps, en particulier dans les classes aisées et dans l'aristocratie, grâce à l'attraction des églises et des collèges français.

Pour **Mme de Staël**, bonne connaisseuse de l'Allemagne, le maintien prolongé du français a facilité l'intégration sociale de la minorité huguenote grâce à leur maîtrise de la langue devenue celle de la culture européenne.

A côté du métier de journaliste, celui de **précepteur** ouvre alors de nombreux débouchés à tous ceux qui maîtrisent le français. Les anciens élèves du Collège français de Berlin sont recrutés par les familles aristocratiques ou bourgeoises des grandes villes du centre et est européens, y compris Moscou et Saint-Pétersbourg. Parler le français est prestigieux et l'arrivée de nombreux huguenots, lettrés pour la plupart, fournit aux riches Allemands l'opportunité d'embaucher des professeurs français pour leurs enfants ; les jeunes filles des familles françaises sont placées pour élever les enfants et leur apprendre le français, l'éducation des princes et princesses de la famille royale n'a presque été confiée qu'à des français. Ils devaient enseigner à peu près tout, y compris les mathématiques, mais le **français était toujours exigé**.

Le secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Berlin, **Samuel Formey**, fils de huguenot, aida beaucoup d'entre eux à trouver une place.

La correspondance abondante entre huguenots réfugiés a joué un rôle important pour la diffusion des informations culturelles et scientifiques, toujours en français.

Se forme ainsi une sorte de **diaspora**, une "République des lettres et des sciences" francophone, cosmopolite et érudite, porteuse de certaines idées des Lumières.

De Napoléon (autre "grand homme"...) à aujourd'hui

En 1787, un an après son accession au trône, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II confirme les Édits et ordonnances passées :

« Nous voulons et ordonnons (...) que les Colonies françaises de Nos Etats, soient maintenues sans interruption, dans la jouissance paisible des susdits droits et privilèges ; Nous promettant en particulier de tous les employés français, tant Ecclésiastiques que Civils, qu'ils trouveront dans la présente Confirmation, un nouveau motif pour coopérer de toutes leur forces à conserver et à faire fleurir les Colonies et les Églises françaises, en entretenant aussi dans les Colonies l'usage de la langue française. C'est là Nôtre Volonté Royale. »

20 ans plus tard, son successeur Frédéric-Guillaume III (1797-1840) déclare :

« Pas besoin de sabres, les gourdins suffiront pour ces chiens de Français. »

Que s'est-il passé entre temps ?

La Prusse francophile suivait à la loupe les soubresauts de la Révolution française.

⇒ ex. Kant, qui modifiait l'itinéraire de sa promenade quotidienne à Königsberg.

Dans un premier temps, les Hohenzollern prirent position pour l'établissement d'une monarchie constitutionnelle en France et prirent part aux campagnes de 1792-1793 aux côtés des émigrés monarchistes (entrevue de Pillnitz en août 91, ultimatum de Brunswick en juillet 92).

Puis, poussés par une intelligentsia favorable aux idées révolutionnaires – où l'on retrouve l'influence des huguenots vecteurs des idées des Lumières -, et aussi par de graves difficultés financières, ils signèrent avec la République française le traité séparé de Bâle (5 avril 1795).

Frédéric-Guillaume III mena d'abord une politique de neutralité vis à vis de la France (Directoire, Consulat, Second Empire).

Tout change au lendemain d'Austerlitz (2 décembre 1805) et du traité de Presbourg (Bratislava, 26 décembre 1805). L'Autriche vaincue est totalement affaiblie : reconnaissance du Royaume de Bavière, considérablement agrandi (la Bavière catholique voue encore aujourd'hui un véritable culte

à Napoléon) ; abdication de l'empereur François II de Habsbourg et en août 1806 abolition du Saint-Empire romain-germanique, vieux de plus de 8 siècles, lors de la fondation à Paris de la Confédération du Rhin, dont Napoléon se déclare protecteur.

Carte de l'Europe en 1810 :

Napoléon tente alors d'imposer aux Allemands une administration "à la française" (départements, préfets), avec une sévère occupation militaire et la création du royaume de Westphalie – capitale Kassel - , confié à son frère Jérôme. Dépensier et frivole, parlant à peine l'allemand, il est surnommé "König Lustig" (le roi bouffon).

Césarisme et népotisme suscitent l'inquiétude de la Prusse qui forme la IV^{ème} coalition avec la Saxe, la Suède, la Russie et le Royaume-Uni.

Les armées prussiennes sont écrasées par les troupes françaises (Iéna, 14 octobre 1806), Napoléon entre à Berlin deux semaines plus tard et la Prusse capitule le 30 novembre. Le traité de Tilsit (juillet 1807) ampute la Prusse de la moitié de son territoire et de la majorité de ses places fortes, et lui impose l'alliance avec la France impériale.



La défaite prussienne provoque un traumatisme au sein des élites prussienne et allemande :

- x Hegel y voit « la fin de l'Histoire ».
- x Herder, Hölderlin, Schelling, etc. seront les animateurs d'une réaction nationaliste qui mettra fin à la francophilie du siècle précédent. **cf. dédicace de Beethoven (symphonie héroïque).**
- x Fichte écrit son "*Discours à la nation allemande*" à Berlin fin 1807.
- x Kleist, prisonnier en France (fort de Joux) en 1807, traite Napoléon de "tyran colonisateur" ; il écrit "*Le Prince de Hombourg*" en 1809 en partie pour pousser le roi de Prusse à ne pas respecter le traité de Tilsit, et publie à partir de 1810 son brûlot patriotique quotidien "*Berliner Abendblätter*".
- x Clausewitz (qui a participé à la bataille d'Iéna) refuse la collaboration militaire avec les Français et réorganise l'armée prussienne avec *Schornhorst*. Il écrira "*De la Guerre*" entre 1812 et 1830, s'inspirant de ses expériences dans les guerres napoléoniennes, particulièrement dans l'armée du tsar pendant la retraite de Russie (1812), où il parvient à retourner contre les Français plusieurs généraux prussiens.

En 1809, Frédéric-Guillaume III abolit la constitution particulière des colonies huguenotes, en leur concédant seulement la conservation de leur organisation culturelle et ecclésiastique.

En 1814, le pasteur Thérémin demanda l'interdiction du français dans le culte des églises françaises comme preuve de la loyauté de la colonie française à l'égard de la couronne prussienne.

Mais la culture allemande demeura longtemps fortement influencée par les huguenots :

De nombreux termes allemands sont issus du français (verbes en -ieren).

De nombreuses personnalités allemandes de premier plan, intellectuel, culturel, politique et militaire, sont des descendants des immigrants huguenots :

- **Theodor Fontane** (1819-1898), descendant de huguenots saintongeais, l'un des principaux représentants allemands du réalisme littéraire, grand amoureux de la campagne brandebourgeoise (Effi Briest, Errements et Tourments, Avant la Tempête) et personnage principal du roman de Günter Grass "Toute une Histoire". Enterré au cimetière français de Berlin.

- le romancier August Lafontaine (*Tableau de Famille*), Friedrich de la Motte-Fouqué (*Ronceval, Ondine*), Emil du Bois-Reymond, fondateur de l'électro-physiologie, le général Hermann von François (1^{ère} guerre mondiale), le commandant de sous-marin Lothar von Arnauld de la Perière ou l'as de l'aviation Hans-Joachim Marseille. **Tous d'origine huguenote**

Beaucoup de noms d'origine française témoignent aujourd'hui encore de cette intégration réussie : Oskar La Fontaine, Lothar de Maizière (dernier premier ministre de RDA), Thomas de Maizière (actuel ministre de l'Intérieur du gouvernement Merkel) => Maizières-les-Metz.

La gastronomie allemande, notamment à Berlin, doit encore beaucoup aux apports des huguenots du XVII^{ème} siècle. Je vous avais promis la recette des célèbres "Berliner Buletten" :

Bien mélanger 125 g de viande de bœuf hachée, 125 g de viande de porc hachée, 125 g de viande de veau hachée, 125 g de chair à saucisse, 2 petits pains (Schrippen) trempés dans du lait, 1 oignon haché, sel, poivre et une prise de muscade. Faire avec cette farce plusieurs boules et les aplatir ensuite. Les faire griller dans du beurre ou dans du saindoux. Les boulettes se mangent avec de la moutarde, ou aussi – depuis la fin de la guerre – avec du ketchup et du curry (comme les saucisses). Elles sont accompagnées d'un petit pain ou d'une tranche de pain. On peut les servir avec de la salade de pommes de terre ou avec des frites.

Pour les randonneurs, "**Sur les pas des Huguenots**" est un chemin de randonnée long de 1.600 km, qui suit le tracé de l'exil des protestants français vers l'Allemagne et la Suisse après la révocation de l'Édit de Nantes. **PHOTO**

Il part du musée protestant de Poët-Laval dans la Drôme, passe par Grenoble, puis Genève, traverse le nord de la Suisse puis les Länder allemands du Bade-Wurtemberg et de la Hesse et se termine à Bad Karlshafen où se trouve le Deutsches Hugenotten-Museum.

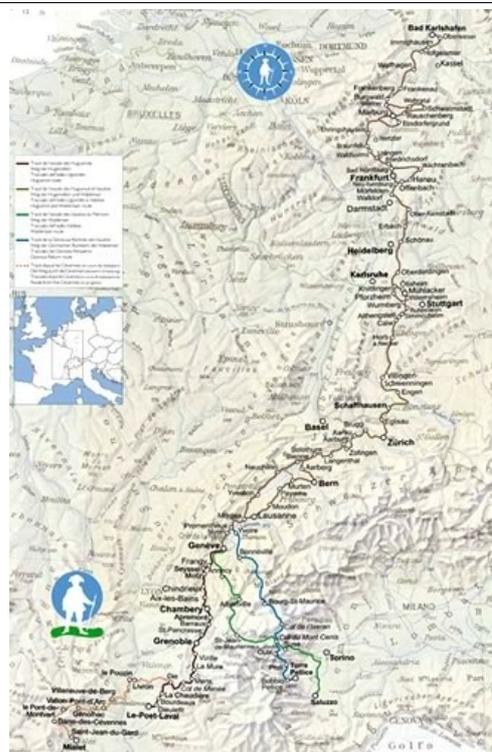
Une prolongation est prévue au sud jusqu'à Mérimindol.

Initié par des communes allemandes, le projet a été financé par le fonds européen LEADER et a obtenu le label d'itinéraire culturel européen.

En guise de conclusion

Il ne faut pas se laisser abuser par de vieux clichés datant de la III^{ème} République : il y a dans la culture protestante allemande une réelle tradition d'accueil, en particulier vis à vis des persécutés. Voir en France la CIMADE (*Comité inter mouvements auprès des évacués*).

Mais cette tradition est parfois entrée en conflit avec une autre tradition, **augustinienne**, celle du respect de la hiérarchie et de l'autorité, l'obéissance prêchée par Luther et Calvin. Voir aussi Max Weber : éthique de conviction / éthique de responsabilité.



Ces injonctions contradictoires ont posé un cas de conscience à de nombreux allemands, en particulier sous le nazisme.

En témoignent leur attitude vis à vis des réfugiés (Flüchtlinge) et des personnes déplacées (vertriebene Personen) au lendemain de la seconde guerre mondiale, et aujourd'hui l'attitude de Merkel vis à vis des réfugiés syriens et autres, qui est en train de lui coûter cher électoralement : défaite de la CDU face à l'extrême-droite en septembre dernier lors de l'élection régionale partielle dans son fief du Mecklenbourg-Poméranie occidentale : AFD (Alternative für Deutschland) = en 2^{ème} position avec 20,8% des voix. Et aussi à Berlin : AFD = 13%

Ces deux visages de l'Allemagne sont à mettre en relation avec l'ambiguïté de Luther et de son inspirateur Augustin d'Hippone.

Aujourd'hui, dans toute l'Europe et au-delà, le vieux clivage "gauche / droite" tend à être remplacé par le clivage "nous / les étrangers", ce qui alimente le repli identitaire et la montée des extrêmes-droites xénophobes.

Dans les discours de D. Trump, V. Orban, M. Le Pen, etc., la construction d'un avenir meilleur ne passe plus par le progrès social, mais par l'exclusion, l'étranger devient une menace.

Notre rapport à l'étranger est le reflet de notre ouverture au monde et de notre confiance en l'avenir. Les Allemands du XVII^{ème} siècle l'avaient bien compris.

OCDE (*club des pays riches - 35 pays les plus avancés*)

Dans l'édition 2016 des *Perspectives des migrations internationales* (19 septembre 2016), l'OCDE analyse l'incidence économique des migrations.

<http://www.oecd.org/fr/migrations/perspectives-des-migrations-internationales-19991258.htm>

- « - Les compétences des migrants complètent souvent celles des personnes nées dans le pays.
- L'arrivée de nouveaux immigrants fait progresser certains des résidents antérieurs sur l'échelle professionnelle
- Contrairement à ce que pense l'opinion publique, qui s'inquiète de la concurrence que les immigrants représentent pour l'obtention de logements sociaux, ceux-ci sont sous-représentés dans ce secteur.
- Les immigrants sont moins consommateurs de services de santé que les personnes nées dans le pays. Ils sont en revanche d'importants prestataires de ces services puisqu'ils sont généralement sur-représentés parmi les professionnels de la santé.

« Il existe un certain décalage entre les conclusions des études empiriques portant sur les incidences de l'immigration à l'échelon national et la perception du public. Alors que les premières concluent à une faible incidence – positive ou négative – dans des domaines essentiels comme le marché du travail, les infrastructures ou les finances publiques, dans de nombreux pays la majorité de la population suppose des conséquences négatives... Les arrivées massives d'immigrés tendent à accentuer des problèmes structurels plus anciens... Reconnaître que l'immigration n'est pas la cause première de ces difficultés est une première étape importante en vue de rapprocher l'opinion publique, souvent négative, des faits empiriques qui brossent un tableau beaucoup plus nuancé de la situation.

ONU

Dans son dernier "rapport sur les migrations de remplacement" (avril 2016), l'**ONU** prévoit une forte diminution de la population autochtone dans l'Union européenne et indique que **13,5 millions d'immigrés par an** seront nécessaires pour maintenir l'équilibre démographique avec le reste du monde.

« *Tous les pays et régions étudiés dans ce rapport auront besoin d'un flux d'immigration pour éviter que leur population ne diminue.* »

Bibliographie :

Max Weber : *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* 1904-1905 – trad. française Pocket

Pierre Goubert : *Louis XIV et vingt millions de français*, Fayard 1966 (réédition Pluriel 2010)

"Le Refuge huguenot en Allemagne", *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*, SHPF, Paris, 1969, Numéro 4

Pierre Miquel : *Les Guerres de Religion*, Fayard, 1980

Charles Weiss : *Histoire des réfugiés protestants de France depuis la révocation de l'Édit de Nantes jusqu'à nos jours*, Éd. du Layet, Le Lavandou, 1985

Janine Garrisson : *L'Édit de Nantes et sa révocation*, Seuil 1985

Michelle Magdelaine et Rudolf von Thadden, *Le Refuge huguenot*, Paris, Armand Colin, 1985

Louis Dupeux : *L'histoire culturelle de l'Allemagne*, Paris, PUF, 1989

Thierry Wanegffelen : *L'Édit de Nantes. Une histoire européenne de la tolérance (XVI^e-XX^e siècles)*, Paris, Livre de Poche, 1998

Aimé Bonifas et Horsta Krum, *Les Huguenots à Berlin et en Brandebourg, de Louis XIV à Hitler*, Les Éditions de Paris, 2000

Viviane Rosen-Prest, *L'Historiographie des huguenots en Prusse au temps des Lumières*, Paris, Honoré Champion, 2002

Riche fonds documentaire à la bibliothèque de la Maison du Protestantisme,
3 rue Claude Brousson - Nîmes

Le site de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) propose une documentation très complète sur l'histoire des réfugiés protestants, et toute une série de liens. Voir :

http://classiques.uqac.ca/classiques/weiss_charles/histoire_protestants_1/protestants_1.html